

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 13 OCT 2017

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 17-967 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de six (06) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2017.

Ce sont :

#### CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

##### ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°ER	OUEDRAOGO GUÉTÉWINDÉ OLIVIER	00837	B2935480	17/07/88
1°EX	GUIRO YACOUBA	00214	B3336400	21/07/87
3°	ZONGO ABDOUL-AZIZE	00100	B0788338	31/12/88
4°	BONKOUNGOU SINGRENOMA NORBERT	00906	B4117719	19/08/86
4°EX	KABORE CRÉPIN	00704	B0982603	22/10/90
4°EX	DERRA AISSATOU	00015	B4977116	07/11/94

Arrêté la présente liste à 6 admis.

##### LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	35037	B6560888	01/05/88
2°	OUEDRAOGO SOMBO LUC	00554	B5169710	30/05/88
3°	YOUNGA LASSANE	00508	B9200585	15/11/90
4°	AKIARIBOU ROGER	00293	B3555843	02/10/87
5°	BAMBARA TENE JEANNE DARC	65013	B3262262	30/04/83

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**Souleymane LENGANE**